

Pénurie de recrues dans la police judiciaire

Les candidats à la présidentielle promettent des renforts, mais les services sont boudés

D'aucuns l'assurent : le chantier de la police judiciaire se trouvera sur la route du prochain président. Les services d'enquête spécialisés seraient de plus en plus boudés par les policiers. Et le « petit judiciaire », traité dans les commissariats, à l'agonie. Le phénomène de désamour dont souffre l'investigation n'est pas nouveau, mais il aurait atteint un niveau critique. **« On en est à un stade de dysfonctionnement tel que notre mission de service public est mise en danger », n'hésite pas à affirmer Céline Berthon, du Syndicat des commissaires de la police nationale.**

« Livre blanc »
Le contexte de menace terroriste de ces deux dernières années a conduit le gouvernement à renforcer considérablement les services de renseignement comme la DGS (Direction générale de la sécurité intérieure) ou le SCRT (Service central de renseignement territorial). Un appel d'air qui aurait provoqué des départs au sein des services de police judiciaire. Sans qu'ils soient compensés. Des unités d'ordinaire prisées telles que la brigade criminelle parisienne auraient du mal à attirer. Même des services centraux tels que la SDAT (Sous-Direction anti-terroriste) souffrent d'une pénurie de candidats sur certains postes.

« Avant, on avait une liste d'attente, se souvient Bruno Foret, dé-

« Il y a des gens qu'on ne met pas en garde à vue parce que la procédure est trop lourde », déplore un officier

légué syndical de l'Union des officiers-FO à la police judiciaire parisienne. On a du mal à recruter. Pour les officiers, on en est à prendre des sorties d'école. » Le premier district de police judiciaire, au sein duquel il travaille, aurait subi 30 départs en deux ans, sur un effectif total de 82 enquêteurs. Et des gardiens de la paix se voient confier des postes d'adjoint au chef de groupe.

Les services financiers parisiens, comme la Brigade financière ou la Brigade de répression de la délinquance économique, seraient particulièrement en difficulté. **« L'ADN du financier, c'est la matière comptable. Il faut épilucher des bilans, des contrats... On est sur une problématique qui rebute un peu »,** concède un commissaire de la police judiciaire. Dans les petites villes de province, **« c'est carrément le désert de l'investigation sur ces sujets, les magistrats n'ont pas d'interlocuteurs ».**

Quand on interroge des policiers sur les raisons d'un tel désamour, la lourdeur de la procédure

pénale arrive en tête des griefs. C'est ce qui a alimenté la grogne des officiers de police judiciaires (OPJ) à l'hiver 2016, lorsque, par centaines, ils remettaient symboliquement leur habilitation aux parquets généraux.

À l'époque, l'entrée en vigueur de nouvelles dispositions législatives sur la garde à vue avait provoqué la colère des policiers. Elles prévoyaient notamment la possibilité pour un suspect de s'entretenir pendant sa garde à vue avec un tiers (un parent, un proche, un employeur ou une autorité consulaire). **« Les droits de la défense, c'est un train fou »,** considère un haut gradé de la police judiciaire.

« C'est kafkaïen »

Cela fait plusieurs années que les enquêteurs s'en plaignent. **« La désaffection du judiciaire a commencé en 2011 avec la loi sur la présence de l'avocat en garde à vue, se souvient un cadre du ministère de l'Intérieur. Cela a été considéré comme un acte de défiance. »**

Un ponte du 36, qual des Orfèvres constate : **« Avant d'interroger une personne, il y a un nombre important de diligences à effectuer. Du coup, la procédure policière, c'est deux tiers de PV de forme et un tiers de PV de fond, vraiment efficaces. L'enquête est devenue un carcan. »** Un officier de la brigade des stupéfiants renchérit : **« C'est kafkaïen. Il y a des gens qu'on ne met pas en garde à vue parce que la procédure est trop lourde. »**

Le sujet n'est pas totalement absent de la présidentielle. Emmanuel Macron et François Fillon promettent d'alléger la procédure pénale. Sans trop détailler la manière, le premier veut « oraliser » une partie des actes dans les affaires simples et le second veut aussi limiter le nombre de procès-verbaux.

Jean-Luc Mélenchon promet quant à lui d'augmenter les effectifs de police affectés à la lutte contre la délinquance financière. Des réflexions sont aussi en cours, entre les services de police et la chancellerie. **« L'allègement de la procédure pénale est, à notre sens, le plus gros chantier à faire aboutir »,** écrit l'Unité SGP Police-FO, deuxième syndicat de gardiens de la paix, dans un « livre blanc » qui vient d'être rendu public.

« Il ne faut pas limiter la crise de la vocation à la lourdeur de la procédure pénale », prévient toutefois le commissaire de police judiciaire. Il considère que la filière investigation souffre aussi d'un effet générationnel : **« Le temps est**

révolu ou l'enquêteur consacrait ses heures, ses nuits et ses week-ends au métier. On n'est plus dans la passion professionnelle d'une vie. » Un autre cadre abonde : **« La FI, on l'appelait la machine à divorces. Mais, à l'époque, il y avait un sens fort. Aujourd'hui, on valorise la fragance et l'activité de voie publique au détriment du travail d'enquête. »**

« Abattage »

Et d'insister : **« La crise de l'investigation, elle commence en sécurité publique. »** Les OPJ des commissariats constituent le traditionnel vivier des services spécialisés. Mais ils manquent à l'appel. En cause, la « déliquescence totale » dans laquelle se trouveraient leurs services, en particulier en région parisienne. Un responsable de l'UNSA-Police, troisième syndicat de gardiens de la paix, assure que sous l'effet conjugué du manque d'effectifs et des contentieux de masse, **« certains fonctionnaires ont 300 ou 400 dossiers en attente de traitement ».**

« C'est de l'abattage », dénonce un autre délégué UNSA des Hauts-de-Seine. Certaines plaintes prennent la poussière et **« tous les trois ans, les procureurs viennent classer des procédures par centaines. Des wagons de dossiers se terminent en "vaine recherche", comme le petit financier, les escroqueries ou l'abus de confiance, tous les vols de téléphones portables... ».** Et à l'arrivée, **« c'est le service qui n'est pas rendu ».**

« Certains fonctionnaires ont 300 ou 400 dossiers en attente de traitement »

UNSA-POLICE
syndicat de gardiens de la paix

JULIA PASCUAL